



REWA BETON AG/SA
Huntheimer Straße 82, RODT
B – 4780 ST. VITH
Tel. +32 80 28 08 18
Fax +32 80 28 08 19

CONSEILS TECHNIQUES POUR LES PRODUITS EN BETON POUR LES ROUTES, AMENAGEMENTS PAYSAGERS ET JARDINS

Il n'existe pas de matériaux avec lequel il y a autant de possibilités qu'avec le béton. Et ceci dans plusieurs applications : réalisation, fonctionnalité, durabilité, écologie, résistance contre le feu et résistance acoustique. Le béton est économique et avec beaucoup de diversité.

Les produits en béton sont des fabrications de qualité qui sont produites avec des produits naturels tels que du gravier, du sable, de l'eau et du ciment.

Aussi bien les matières premières que les produits finis répondent à des exigences et à des normes bien établies. Le respect des normes se fait par des contrôles réguliers.

Tous nos produits **REWA** sont fabriqués dans notre unité de production moderne et complètement automatisée.

QUANTITES REQUISES

Les quantités requises pour les produits de revêtement tels que les pavés, ... par mètre carré, ou les quantités d'éléments nécessaires pour les rebords, bordures, ... par mètre courant incluent les joints. Les produits en béton sont donc livrés de telle sorte que la surface commandée ou les longueurs commandées peuvent être posées en respectant les dimensions avec joints. Pour cette raison, vous trouvez dans les descriptions des produits les dimensions utiles.

SURFACE

Lors de la densification (compactage) du béton frais, de petites bulles d'air et d'eau, inévitables du point de vue technique, se forment en faible quantité. Des pores peuvent alors apparaître à la surface. Ceux-ci ne témoignent cependant ni d'un manque de résistance face aux intempéries ou de solidité des produits, ni d'une diminution de leur valeur, dans la mesure où ces produits remplissent par ailleurs les spécifications techniques. L'analyse des bulles d'air et d'eau au cas par cas est déterminante.

Des décolorations brunes en forme de points peuvent parfois apparaître sur la surface. Elles proviennent de composants du béton inoffensifs du point de vue technique et d'origine organique présents dans les grains naturels de la roche. Elles disparaissent au bout d'un certain temps sous l'effet des intempéries.

EFFLORESCENCES

Des efflorescences peuvent parfois apparaître – elles ne peuvent être évitées du point de vue technique. Elles apparaissent avant tout sous l'effet des intempéries auxquelles est exposé le béton (en particulier lorsqu'il vient d'être posé). Les efflorescences n'ont aucun impact sur les caractéristiques de qualité du produit. Elles n'influencent pas la valeur d'usage des produits, puisque les intempéries et la sollicitation mécanique font disparaître les efflorescences :

FENDILLEMENTS (MICRO-FISSURES)

Des fendillements de surface peuvent apparaître dans des cas particuliers. Ils ne sont pas visibles à l'œil nu sur des produits secs ; ils sont seulement décelables une fois qu'une surface humide est presque sèche. De tels fendillements ne portent pas atteinte à la valeur d'usage des produits si ceux-ci remplissent par ailleurs les spécifications techniques.

APPARANCE DU CHANT DES PRODUITS EN BETON

Les chants visibles des produits en béton pour les routes, les aménagements paysagers et les jardins peuvent avoir différentes formes lorsqu'ils sont posés. Selon le type de produit, les chants possèdent des arêtes vives, brisées, arrondies, biseautées, chanfreinées et/ou irrégulières. Pour la description de la caractéristique « arête » vous pouvez opter pour un type de chant en fonction des considérations esthétiques et/ou de l'utilisation des produits. La forme des arêtes influe par exemple sur l'apparence du produit posé. Pour les produits destinés aux revêtements de surface, les arêtes influent également sur le bruit émis par la circulation et sur l'évacuation des eaux tombant sur la surface.

EBRECHURES AUX PRODUITS DESTINÉS AUX REVÊTEMENTS DE SURFACE

Les arêtes des pavés, bordures, filets d'eau, bandes de contrebutage et autres, posés avec des joints trop étroits ou dont le support et/ou la fondation ne sont pas assez résistants à la charge sont soumis à des contraintes auxquelles mêmes les bétons haut de gamme ne résisteraient pas. Des éclats peuvent apparaître, ce qui ne correspond pas à un défaut de produit mais plutôt à un défaut du support ou de la mise en oeuvre.

VARIATIONS DE COULEUR

Les variations de couleur et de structure sont inévitables en raison de l'utilisation de matières premières naturelles, soumises à des variations naturelles. Par ailleurs, les dimensions et formes des produits, ainsi que les variations inévitables techniquement de la composition du béton, les intempéries, l'âge du béton etc. influencent sur la couleur et la structure des produits en béton.

Ces différences n'influencent pas la valeur de l'application du produit puisque les intempéries et les contraintes mécaniques du produit posé compensent ces variations de couleur.

Afin d'éviter des variations de couleur sur une grande surface, il faut, lors de la pose des produits, utiliser plusieurs paquets et des charges différentes pour uniformiser l'ensemble.

Des échantillons ou des ouvrages déjà réalisés sont des exemples sans engagement vu les raisons évoquées ci-dessus.

Pour nos produits en béton colorés nous utilisons uniquement des pigments de qualité contrôlée. Néanmoins, intempéries et contraintes mécaniques provoquent une modification de la couleur et de la structure de la surface des produits en béton. Ceci est également valable pour toute fourniture ultérieure.

TRACES D'EAU

Après la pose, des traces foncées et humides peuvent se créer aux arêtes des pavés ou autres produits en béton – il s'agit de l'humidité du matériel de jointoyage. Après le séchage complet, ces traces ne seront plus visibles pour autant que les écarts des joints ont été respectés et que des produits de remplissage des joints adéquats ont été utilisés.

SERVICE DE DENEIGEMENT

Un béton au jeune âge ne possède pas encore toute sa capacité de résistance au gel et au sel de déneigement. C'est pourquoi, en cas de neige ou de verglas survenant les premiers mois après la pose des produits, des produits antidérapants doivent être répandus.